Extrait des délibérations du Conseil communal de Vevey

Séance du **23 juin 2022**

Présidence : **Mme Anne-Francine Simonin,** présidente

Demande de crédit d'études préliminaires de Fr. 700'000.-- pour la planification de la construction et rénovation du bâti scolaire (2022/P16)

Rapport : M. Pierre Butty

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 16/2022, du 2 mai 2022, concernant la « Demande de crédit d'études préliminaires de CHF 700'000.-- pour la planification de la construction et rénovation du bâti scolaire »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 700'000.-- TTC pour financer les études préliminaires concernant la planification de la construction et rénovation du bâti scolaire ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissements » ;
3. d'amortir le crédit demandé par un amortissement annuel de CHF 350'000.-- pendant 2 ans ;
4. d'accorder un crédit supplémentaire au budget de fonctionnement 2022 de CHF 80'000.-- pour l'engagement d'un·e chargé·e de projet au Service Bâtiments, Gérance et Energie et de demander à la Municipalité de porter aux budgets 2023, 2024, 2025, 2026, un montant annuel de CHF 160'000.-- sur le compte 300.3011, montants qui seront ensuite imputés sur les comptes d'investissement dédiés pour valoriser les prestations internes.

Ainsi délibéré en séance du **23 juin 2022.**

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 24 juin 2022.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

la Présidente	la Secrétaire
Anne-Francine Simonin	Carole Dind

CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY